# Conditions particulières COVID mises en place par les organisateurs

### : Le respect des gestes barrières qui seront précisés aux participants est impératif.

1. **:** En cas d’annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles (confinement imposé, déplacements interdits, …), l’association assurera le remboursement intégral des sommes versées pour l’inscription au séjour.

### ENGAGEMENT A RESPECTER LES MESURES SANITAIRES COVID

* Toute personne dans le doute, quant à son état de santé avant le début de chaque activité, **doit**

immédiatement alerter l’association et s'abstenir de participer.

* Toutes les mesures exigées par les autorités et les prestataires doivent être strictement respectées.
* Tous les participants doivent veiller à s’équiper d’un nombre suffisant de masques sanitaires ou « grand public », conformes aux normes en vigueur, et de gel hydro alcoolique.
* Les responsables de l’activité veilleront au respect des consignes.
* Tout participant faisant l’objet d’un test positif dans la semaine suivant la fin de l’activité s’engage à en informer immédiatement l’ANAFACEM, en plus des autorités officielles par tout moyen approprié.
* Les participants devront signer ci-dessous un engagement à respecter les mesures anti-COVID
* Le refus de signer vaudra interdiction à participer.

Je soussigné(e), ………………… , participant à la randonnée, organisée du **22 janvier au 27 janvier 2023** par l’ANAFACEM, m’engage à respecter strictement les mesures sanitaires mises en place par les prestataires et organisateurs, en vue de lutter contre la propagation de la COVID 19 (distanciation et espacement, port du masque sur le nez et la bouche, lavage des mains, limitation nombre de personnes, manipulation des objets, mesures spécifiques à la restauration …).

Je suis informé que tout refus de suivre ces mesures vaudra exclusion de l’activité concernée, sans dédommagement de ma contribution financière.

A ……. Le …… Signature :

# FICHE A NOUS RETOURNER

**Au plus tôt et avant le 06 janvier 2023**

## TARIFS (assurance annulation comprise) :

1. Pour tous les retraités de l'Aviation Civile et Météo ou partant en retraite dans les 12 mois (et leurs ayants cause) : **720€ (adhésion ponctuelle gratuite)**
2. Pour les membres ANAFACEM (retraités ou en activité ou sympathisants) : **720€.**
3. Pour les personnels en activité au sein de la DGAC / Météo France non adhérents ou personnes extérieures à la DGAC / Météo : **780€ + frais adhésion ponctuelle (33 €). Nous contacter pour les modalités précises.**

*L'adhésion ponctuelle ou annuelle à l'ANAFACEM est demandée pour couvrir l'assurance des participants (RC, accidents, rapatriement …).*

**Nombre de places limité à 15 personnes max**. Inscription dans l'ordre d'arrivée des bulletins avec paiement. Préinscription par mail acceptée. Priorité aux retraités DGAC-MTO dans l'ordre de réception des inscriptions ou préinscriptions.

**Bulletin d'inscription « raquettes gourmandes dans le massif des Pyrénées Catalanes » du dimanche 22 au vendredi 27 janvier 2023**

Nom :.......................................................... prénom :......

Nom :........................................................... prénom :........

* Retraité(e) DGAC / Météo : OUI - NON \*
* Membre de l’ ANAFACEM : OUI - NON \*
* Autre (précisez) :

### Nom et Téléphone de la personne [à prévenir en cas d'urgence pendant le séjour](https://www.voyager-autrement.fr/fr/formulaire-d-inscription) :

….................................................................................

### Hébergement : en chambre double ou twin

**Pour les personnes seules** : Chambre individuelle\* - chambre twin\* (précisez éventuellement le nom de la personne qui partagera votre chambre) :

Coût de la chambre individuelle : **120€** à charge du participant

### Arrivée et départ :

Je viendrai en voiture \*, par le train\* (arrivez avant 17h en gare de FOIX)

**\*** : barrer les mentions inutiles

Mon tph : … Courriel :.......................................

Adresse :...........................................................................................

….......................................................................................................

### Montant total dû (1 seul paiement) :

* Paiement **de préférence par virement** (avec mail d’inscription) sur le compte ANAFACEM : IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6121 737
* ou à défaut par **Chèques Vacances** (avec **mail de pré-inscription**) <https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home>
* ou à défaut par **chèque** à l'ordre de l'ANAFACEM (avec **mail de pré-inscription**), à renvoyer à : Bureau National de l'ANAFACEM - STAC

9 Avenue du Docteur Maurice GRYNFOGEL BP 53735

31037 TOULOUSE CEDEX 1 date et signature :

**Courriel :** [**rando.anafacem@gmail.com**](mailto:rando.anafacem@gmail.com)et [**anafacem.bn@gmail.com**](mailto:anafacem.bn@gmail.com)

**Contact tph** : **06 73 82 92 73 (Hervé LENQUETTE) ou 06 42 56 07 87 (Hervé RENOUF)**